



MÉMOIRE SOLIDARITÉ AVENIR

La lettre d'information de la

FONDATION MARECHAL DE LATTRE

n° 16
Octobre 2010

1951 - 2011

Soixantième anniversaire
de Lattre et l'Indochine



Collection Fondation Mareschal de Lattre

La Fondation commémore en 2011 **l'année de Lattre en Indochine**, c'est-à-dire l'année de la dernière mission de l'ancien Commandant en chef de la Première Armée Française.

Pour celui que le Viêt-minh surnomme le *général de Feu*, l'année 1951 s'est déroulée dans des circonstances dramatiques et douloureuses. Le général de Lattre est cruellement meurtri par la mort, le 30 mai, de son fils unique Bernard, commandant la défense du poste de Ninh Binh tenu par un escadron vietnamien du 1^{er} Chasseurs. Lui-même est atteint d'un cancer grave qui le fait de plus en plus souffrir et contre lequel il tente, mais en vain, de lutter. Lorsqu'il rentre à Paris, le 20 novembre 1951, pour traiter la maladie qui le ronge il est déjà trop tard. Il meurt le 11 janvier 1952. L'action du général de Lattre en Indochine se caractérise par de remarquables succès militaires, dont celui de Vin Yen en janvier, mais également par tout un travail politique, social, éducatif, souvent mal connu.

Les différents projets qui seront mis en œuvre, en 2011, par la Fondation et ses Comités départementaux entendent rappeler avec force l'œuvre souvent méconnue du général de Lattre et des soldats de l'Union française au cours de l'année 1951.

*Le Comité d'honneur de la Fondation Maréchal de Lattre est présidé par Monsieur le Président du Sénat.
La Fondation est reconnue d'utilité publique (décret du 7 mars 1955)*

Indochine 1951, l'année de Lattre



Le 6 décembre 1950, le Conseil des ministres nomme le général d'armée Jean de Lattre de Tassigny Haut-Commissaire de la République et Commandant en chef des forces en Indochine. Le général a accepté par devoir cette double responsabilité. *Je n'ai pas demandé à venir ici. On m'en a prié*, aurait-il déclaré le jour de son arrivée à Saigon, mais il est bien décidé à redresser sur tous les plans une situation militaire qui s'est fortement dégradée et à rendre effective l'indépendance du Vietnam sous la souveraineté de Bao Dai.

L'avion d'Air France, qui a décollé d'Orly, le 15 décembre, se pose, le 17, sur l'aérodrome Tan Son Nhut à 10 km de Saigon.



Coll. Fondation Mareschal de Lattre

Le général de Lattre est accueilli par Jean Letourneau, Ministre d'État chargé des relations avec les États associés et par son prédécesseur militaire, le général Carpentier, auquel il tourne le dos après l'avoir à peine salué.

Le général est mécontent de la tenue des troupes qui lui présentent les honneurs. Il est outré de la « pagaille » qu'il constate dans les services du corps expéditionnaire. Aussitôt, par une série de décisions radicales et spectaculaires, il entend restaurer la confiance, renouer avec la victoire et amener l'État de Bao Dai à s'assumer pleinement.

Le 19 décembre, après avoir rencontré l'empereur à Dalat, le général de Lattre gagne Hanoï où il assiste à un défilé qu'il a voulu grandiose. Pour ce faire, il n'a pas hésité à retirer du front des troupes qui, le matin-même, étaient au contact de l'ennemi. Peu après, il réunit tous les officiers de la garnison dans les salons de la Maison de France. Devant des colonels et des généraux, il lance ces mots qui marqueront les mémoires : *Je suis venu pour vous les lieutenants et les capitaines. L'ère des flottements est révolue. Je vous garantis que vous serez désormais commandés. Je vous apporte la guerre, mais aussi la fierté de cette guerre.*



Coll. Fondation Mareschal de Lattre

Avril 1951, le général de Lattre, accompagné du général Coigny, inspecte un village.

Tout au long de l'année 1951 le général de Lattre parcourt inlassablement le pays. Il prodigue ses encouragements, il définit de nouvelles stratégies et remporte des victoires éclatantes : Vinh Yen, Dong Trieu, le Day, Hoa Binh.

Dans le même temps le général de Lattre accélère le processus de création des Forces Armées Vietnamiennes. Les premiers vrais bataillons sont constitués, instruits et engagés. Le recrutement a été fait sous le signe voulu de l'amalgame : amalgame avec la France mais aussi avec toutes les catégories sociales de la population.

Depuis le 8 mars 1949 la France a reconnu le Vietnam comme un Etat indépendant et souverain à l'intérieur de l'Union française. Pour le général de Lattre, la France doit aider le nouvel Etat vietnamien à exister pleinement en formant son armée, en rassemblant ses élites, en transférant aux nouvelles autorités l'ensemble des pouvoirs jusqu'alors détenus par des Français. Le général de



Coll. Fondation Mareschal de Lattre

Lattre n'a cessé d'appeler à la création d'une nation libre, indépendante et qui sache respecter un certain nombre de valeurs essentielles. Toutes ses idées se retrouvent dans le discours qu'il prononce lors de la distribution des prix du lycée Chasseloup Laubat, à Saigon, le 11 juillet 1951.

Le 20 novembre 1951, le général de Lattre quitte l'Indochine. Il promet à ses compagnons d'armes venus le saluer sur l'aérodrome de Gia Lam de revenir mais la maladie le terrasse déjà. De plus, la mort de son fils unique, Bernard, tué sur le rocher de Ninh Binh à la tête d'un escadron vietnamien du 1er Chasseurs, le 30 mai 1951, lui a porté un coup très rude.



Coll. Fondation Mareschal de Lattre

Le général et Mme de Lattre devant le rocher de Ninh Binh peu après la mort de Bernard

De retour à Paris, il expose dans un brillant rapport, devant le Haut Conseil de l'Union française, la situation qu'il laisse en Indochine. Il se veut résolument optimiste et confiant dans l'avenir. Mais le 11 janvier 1952 le général de Lattre, anéanti par la maladie, meurt. Malgré l'héroïsme des troupes, l'œuvre entreprise ne pourra être poursuivie. Trente mois plus tard la France quittait l'Indochine.

Activités des Comités départementaux

PRIX DES LYCÉES MILITAIRES 2010

En juin et juillet 2010 les Comités départementaux de la Fondation Maréchal de Lattre ont participé à la traditionnelle **Remise des Prix** des lycées militaires d'Aix-en-Provence, d'Autun, de Saint-Cyr-l'Ecole, du lycée naval de Brest, de l'Ecole des Pupilles de l'Air, de l'Ecole d'enseignement technique de l'Armée de l'Air 722 de Saintes et des Maisons d'Education de la Légion d'honneur de Saint-Denis et de Saint-Germain-en-Laye.



A Aix-en-Provence, M. le colonel de Miol-Flavard, président du Comité départemental des Bouches-du-Rhône, a remis le Prix de la Fondation à deux élèves de Seconde.

A Autun, le Prix d'Histoire de la Fondation a été remis par Mme Cornu, présidente du Comité départemental de la Côte-d'Or.



et Danube », le président de Miol-Flavard a déposé une gerbe devant le char Jeanne d'Arc et la stèle érigée à la mémoire des Combattants de l'Armée de Lattre qui ont libéré Notre-Dame de la Garde, le 25 août 1944.



COMITÉ DE LA CÔTE-D'OR

De nombreuses activités ont été menées par le Comité de Côte-d'Or au mois de juin, parmi lesquelles :

- le 17, Mme Cornu a représenté le Comité départemental de la Fondation à l'inauguration de l'exposition organisée sur les combats du 17 juin 1940 de Saint-Seine-l'Abbaye et des environs.



De gauche à droite : Mme Tardivon, Mme Cornu, M. Javelet, M. Houpert, sénateur de Côte d'Or, M. Gounand, M. Ouazana sur le perron de l'Ecole Musée de Champagny.

L'exposition, remarquablement conçue par M. Pierre Gounand, président de l'Association des Amis de l'Ecole de Champagny et membre du Comité départemental de la Fondation Maréchal de Lattre, retrace les jours tragiques que le Saint-Seinois a connus en juin 1940. Elle témoigne du courage et du sacrifice des soldats français engagés dans la bataille.

- le 18, déplacement à Colombey-les-Deux-Eglises à l'invitation de la Délégation de la Côte-d'Or de la Fondation de la France Libre.
- le 30, réunion à Talant du Comité départemental, sous la présidence de Mme Cornu. Accueil d'un nouveau membre : Mme Marie-Claude Ferret-Courtel.



Mme Cornu et les Membres du Comité départemental

Les 13 et 14 juillet des bénévoles du Comité départemental de Côte-d'Or ont quêté sur la voie publique dans plusieurs communes du département. Cette quête fut l'occasion de rappeler que la Fondation Maréchal de Lattre doit faire appel à la générosité du public afin de pouvoir remplir ses missions d'entraide et de solidarité.

COMITÉ DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Le 19 juin, devant les élèves de Troisième du collège Simone de Beauvoir, à Vitrolles, le président de Miol-Flavard a apporté son témoignage sur les combats du Vercors en 1944. Son intervention s'est inscrite dans le cadre d'un voyage mémoire pour ces adolescents sur les pas des jeunes Résistants de 1944 dont certains étaient, à l'époque, à peine plus âgés qu'eux. Les exemples de foi dans les valeurs de la République et de courage dans l'adversité constituent des références importantes et nécessaires pour les collégiens d'aujourd'hui.

Le 14 juillet, lors de la traditionnelle cérémonie à Menton, le président de Miol-Flavard a remis la Croix de la Légion d'honneur à M. Jules Grunaud, délégué de la Fondation Maréchal de Lattre pour le canton de Menton.

Le 29 août, la Fondation Maréchal de Lattre s'est associée aux cérémonies du 66^{ème} anniversaire de la libération de Marseille par les troupes de l'Armée de Lattre. Avec le Président national des Anciens du 2^{ème} Cuirassiers, du Délégué régional des Anciens de la 1^{ère} DB et du Président de l'Association départementale « Rhin



Activités des Comités départementaux

COMITÉ DE L'HÉRAULT

En août 1940, le général de Lattre, qui commande la 13^{ème} Région militaire, met en place à Opme, près de Clermont-Ferrand en Auvergne, la première Ecole des cadres avec des jeunes venant de tous les horizons et de toutes les couches sociales. Avec ces hommes il recherche l'excellence. Il va créer le noyau d'une Armée nouvelle.

Nommé Commandant Supérieur des Troupes en Tunisie, le général de Lattre poursuit ce type de formation à Salammbô. Cette nouvelle école des Cadres ne vient pas en compétition, ni avec les écoles militaires traditionnelles, ni avec les pelotons régimentaires. Elle a pour but de former des Chefs. Elle provoque l'amalgame des stagiaires de diverses régions et de différentes religions. Elle devient le noyau de l'Armée d'Afrique.

Au printemps 1942, de retour en métropole, nommé commandant de la 16^{ème} Région militaire, à Montpellier, le général de Lattre poursuit ses méthodes de formation. Il met en place une Ecole des Cadres dépendant du 8^{ème} Régiment d'Infanterie commandé par le colonel Guillaut. Cette Ecole est installée à Carnon, dans les dunes. Les stagiaires sont recrutés directement par le général, un par un, sur un entretien personnel bien précis. Quatre cents stagiaires ont reçu cette formation, dite de Carnon.



En 1992, un Mémorial a été inauguré en présence de la Maréchale de Lattre. Sous l'impulsion de M. Robert Frégières, président de l'Association "Reconnaissance caronnaise", des dispositions nouvelles sont prises aujourd'hui pour assurer la pérennité de ce Mémorial. Il sera remis à la commune de Carnon lors d'une cérémonie officielle à laquelle la Fondation Maréchal de Lattre apporte son concours.

M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, a d'ores et déjà accepté que cette cérémonie, qui devrait intervenir dans les prochains mois, soit placée sous son haut patronage.

COMITÉ DU LOT

Dans le Lot, le Comité départemental de la Fondation Maréchal de Lattre, que préside M. Michel Larguille, s'associe de longue date au concours de la Résistance et de la Déportation. **Le 6 mai**, à la préfecture de Cahors, M. Larguille a remis le premier prix à M^{elle} Amélie Pezet, élève de 2^{nde} C du lycée Champollion de



Figeac. Cinq autres lauréats ont également été récompensés par des livres de la Fondation.

Le 8 mai, à Figeac, trois élèves du lycée Champollion ont effectué la traditionnelle lecture de l'Ordre du Jour n° 9.

Le département du Lot a été occupé par les troupes allemandes à partir du 11 novembre 1942. L'est et le nord du département sont constitués par des massifs boisés quasi impénétrables où la Résistance s'est implantée très tôt. Ses groupes sont renforcés à partir de 1943 par l'afflux de jeunes réfractaires au STO.

En février 1944, la 2^{ème} SS Panzer Division, après son retrait du front russe, est déplacée dans le sud-ouest de la France.



A partir du 10 mai, plusieurs centaines de soldats et des dizaines de véhicules blindés et de camions de la Das Reich encerclent puis investissent des dizaines de villages. Les Waffen SS prennent les autorités sous leur contrôle (maires, gendarmes) puis ordonnent, dans chaque village, le rassemblement des hommes de 16 à 60 ans tout en se livrant à des exactions répétées : brutalités, exécutions sommaires, parfois des viols. Les maisons sont pillées et souvent incendiées. Les otages sont embarqués dans des camions.

Le 11 mai c'est tout le secteur de Lacapelle-Marival qui est investi. A Saint-Céré, 55 personnes, dont 39 Juifs sont arrêtés, 6 hommes sont abattus pendant la rafle. La Résistance intervient, des accrochages avec les Waffen SS sont de plus en plus nombreux.

Le 12 mai, les Waffen SS se concentrent en direction de Figeac où 448 hommes et 8 femmes sont arrêtés.

Dans les jours qui suivent 800 Lotois, raflés dans tout le Ségala, sont gardés à Montauban. Le 16 mai, devant les prisonniers rassemblés, 4 hommes sont pris au hasard et fusillés. Du 18 au 21 mai, 600 hommes sont dirigés vers Compiègne ou Paris pour être ensuite déportés en Allemagne.

Aujourd'hui, dans tout le Ségala, de nombreux monuments, stèles et plaques rappellent les épreuves subies en 1944.

La Fondation Maréchal de Lattre agit, chaque 12 mai, avec l'Association du Souvenir et de la Paix de Figeac pour continuer d'honorer la mémoire des disparus de 1944 et apporter aux jeunes générations les exemples de courage et d'abnégation de leurs aînés qui, dans la Résistance ou la Première Armée Française, ont lutté pour la liberté.



Mme Paulo, maire, s'entretient avec des scolaires lors de la cérémonie à Figeac, le 12 mai 2010

Activités des Comités départementaux

COMITÉ DE LA MANCHE

M. Jean Messac, président du Comité départemental, a été promu au grade de chevalier dans l'Ordre National du Mérite par décret de M. le Président de la République en date du 14 mai 2010.



Remise de la croix de chevalier à M. Messac, lors des cérémonies du 14 juillet 2010, à Cherbourg, par le Vice-amiral Périsse, préfet maritime de la Manche et de la Mer du Nord.

COMITÉ DU PUY-DE-DÔME

L'Ecole militaire préparatoire de Billom a été créée en 1886 afin de recevoir des enfants de troupe. Elle est installée dans les locaux du premier collège de Jésuites fondé en France en 1556. L'EMP devient en 1963 un collège de l'Éducation nationale, le collège du Beffroi. L'EMP, au cours de ses 77 ans d'existence, a accueilli plus de 11 000 élèves.



Collège du Beffroi, à Billom

Le 16 janvier 1952, la ville et l'Ecole s'associent aux obsèques nationales du maréchal de Lattre par un office religieux dans la collégiale de Saint-Cerneuf et une prise d'armes dans la cour d'Austerlitz. Le 12 juillet suivant, jour de la distribution des prix, la 3^{ème} compagnie, promotion sortante, est baptisée « Promotion Maréchal de Lattre ». La devise du Maréchal : « *ne pas subir* » est officiellement adoptée par l'Ecole.

Dans le cadre du centenaire « 1910 - 2010 » de l'Association nationale des Enfants de troupe, l'Association EMP Billom 4A, créée en 2009 pour pérenniser le souvenir de l'école militaire à Billom, organise diverses cérémonies en partenariat avec la ville de Billom, le collège du Beffroi et avec le soutien de la Fondation Maréchal de Lattre :

- le 16 octobre : prise d'armes, exposition sur la vie à Billom pendant la Seconde guerre mondiale, survol de la ville par la Patrouille de France, parade concert par la Légion étrangère. Par ailleurs, sous le haut patronage de M. Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur, le collège du Beffroi accueille les jeunes de la région de Billom pour la Journée d'appel de préparation à la Défense (JAPD).
- le 17 : cérémonie d'hommages aux Morts suivie de la Messe solennelle dans la collégiale Saint-Cerneuf.

COMITÉ DU RHÔNE

Le 16 juin, à Lyon, M. Teullet, président du Comité départemental de la Fondation a été représenté par M. Deltombe, président

de l'Association départementale « Rhin et Danube », à la remise des Prix aux lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation. Pour cette remise de Prix, le Comité départemental du Rhône a offert dix bandes dessinées éditées par la Fondation : *de Lattre et la Première Armée française 1944 - 1945*.

Le 18 juin, le Comité départemental a participé à la cérémonie commémorant, à Lyon, l'Appel du 18 juin. Les Jeunes Messagers de la Mémoire ont lu un texte rappelant l'importance de cet événement puis ils ont remis aux participants la plaquette de la Fondation sur les combats de mai-juin et l'Appel à la Résistance. Plusieurs Messagers de la Mémoire ont ensuite participé au dépôt de gerbe place Charles de Gaulle.

Le 21 juin, à Caluire, en présence de plusieurs personnalités, dont M. Jacques Teullet, président du Comité départemental de la Fondation Maréchal de Lattre, M. François Fillon, Premier Ministre, a inauguré le musée créé dans la maison où Jean Moulin a été arrêté le 21 janvier 1943.



La visite du Premier Ministre s'est poursuivie au Fort prison de Montluc que des travaux en cours transforment en lieu de mémoire destiné particulièrement aux jeunes. De 1942 à août 1944 plus de 7000 personnes, Juifs, Otages et Résistants y ont été internés. Le général de Lattre a franchi les portes de cette sinistre prison le 8 décembre 1942. Conformément au souhait de la Fondation une cellule est dévolue à la mémoire du maréchal de Lattre.

Le 29 juin, la Fondation a tenu à participer à la cérémonie d'adieux aux armes du général Bout de Marnhac, gouverneur militaire de la Région. Le général Bout de Marnhac était très attaché à la mémoire du Maréchal de Lattre et, au cours de ses différentes affectations, il a toujours apporté son soutien aux Comités départementaux de la Fondation. La Fondation Maréchal de Lattre lui adresse ses vœux chaleureux pour la poursuite de sa carrière au niveau européen.

Le 15 août, la Fondation Maréchal de Lattre et l'Association départementale « Rhin et Danube », en présence de Viviane Lagarde, adjointe au maire de Bron, ont déposé une gerbe devant le monument aux Morts de la Ville afin de commémorer le 66^{ème} anniversaire du débarquement de Provence.



En effet, à l'aube du 15 août 1944, des centaines de navires apparaissent au large de la Côte d'Azur. Les 250 000 hommes de

Activités des Comités départementaux

l'Armée de Lattre commencent à débarquer sur les plages de Provence. A 0 h 15, les hommes du Lt-colonel Bouvet sont les premiers à débarquer. Ils s'emparent du Cap Nègre. C'est bientôt la libération de Toulon, de Marseille et de toute la Provence, prélude à la remontée du Rhône jusqu'à la victoire du 8 mai 1945.

COMITÉ DE PARIS

Le vendredi 6 juin, M. de Saint-Aubin a remis à Grégoire Cayla la *lettre de félicitations de la Fondation* pour sa lecture de l'ordre du jour n° 9 le 8 mai, lors de la cérémonie au Monument national Maréchal de Lattre, Porte Dauphine, à Paris.



Photo D. BARAF

Il a également remis une lettre de félicitations à plusieurs collégiens pour avoir déposé, avec des personnalités civiles et militaires, une gerbe aux cérémonies du 8 mai au Monument National Maréchal de Lattre, Porte Dauphine, et lors de la cérémonie du Ravivage de la Flamme, sous l'Arc de Triomphe.



Photo D. BARAF

En amenant des collégiens et des lycéens à participer aux cérémonies officielles de la République, les Comités départementaux de la Fondation contribuent à l'éducation à la citoyenneté des jeunes générations.

En partenariat avec des enseignants, notamment avec les RDE (relais défense établissement), ils inscrivent leur action dans le cadre du parcours de citoyenneté mis en place par la loi de 1997.

Le 6 juillet, M. de Saint-Aubin a remis les *Prix d'Histoire* des classes terminales du lycée Sainte Geneviève (Paris 6^{ème}). Chaque lauréat a reçu un livre sur la vie du maréchal de Lattre et une lettre de félicitations.



Un lauréat félicité par M. de Saint-Aubin

Fonds documentaire Indochine 1951

La Fondation travaille à la préparation de différents projets pour commémorer l'année 1951, l'année de Lattre en Indochine. La Fondation remercie toutes les personnes qui pourraient lui adresser des témoignages, des documents et des photos sur l'Indochine en 1951.

Les photos peuvent être envoyées par Internet à l'adresse électronique de la Fondation ou par courrier postal. Dans ce cas merci d'indiquer si vous faites don des originaux ou de vos doubles à la Fondation ou si vous souhaitez qu'ils vous soient retournés après avoir été scannés. Vous pouvez également graver ou faire graver des DVD pour la Fondation.

Dans tous les cas, pour chaque photo adressée, bien vouloir indiquer, sur feuille jointe, la date, le lieu et, selon les cas, le nom des principaux personnages. Merci également d'indiquer l'origine de la photo (ex : collection privée).

La Fondation Maréchal de Lattre vous propose :

- ◆ *Août 1944, le Général de Lattre libère la Provence*, éd. 2006 - Prix unitaire : 25 € (port compris)
- ◆ *Automne 1944 – hiver 1945, le Général de Lattre libère l'Alsace*, éd. 2006 - Prix unitaire : 25 € (port compris)
- ◆ *De Gaulle, de Lattre et la Résistance, la victoire de l'amalgame*, éd. 2007 - Prix unitaire : 25 € (port compris)
- ◆ *Ceux du Maquis de Merry-Vaux (Yonne)*, éd. 2007 - Prix unitaire 20 €, port compris
- ◆ *Jean de Lattre, maréchal de France : le soldat-l'homme-le politique*, éd. 2008 - Prix unitaire 26 €, port compris

Un DVD
exceptionnel !

La 1^{ère} Armée Française,
de la Provence au Danube

Prix unitaire 15 € + 5 € de frais d'envoi forfaitaire

Une BD

De Lattre et la Première Armée
Française, 1944-1945

Prix unitaire 16 €, port compris

• Commandes à adresser au Bureau National ou à votre Comité départemental •



La Lettre d'information est entièrement réalisée par des bénévoles

Impression : Imprimerie artistique Lecaux - 01.44.05.96.16

MEMOIRE SOLIDARITE AVENIR - La Lettre d'information de la Fondation Maréchal de Lattre
Maison des Associations du 7^{ème} - 4, rue Amélie - 75007 PARIS - Tél. 01 53 59 44 90 - Fax 01 45 50 22 86
Internet : www.fondationmarechaldelattre.fr/ • Contact : Fmldelattreparis@aol.com



Directeur de la Publication : M. le général de CA (2s) André Sciard, Président National. **Rédacteur en chef** : M. F. de Saint-Aubin, Secrétaire Général.
Membres du Comité de Rédaction : Mme J. Cornu, Présidente du Comité départemental de la Côte-d'Or, M. de Miol-Flavard, Président du Comité départemental des Bouches-du-Rhône, Mme E. de Saint-Aubin, M. J.-B. Germain. **Diffusion, gestion du fichier "abonnés"** : M. le Colonel Aguilera, Secrétaire Général Adjoint, M. le Colonel Devevey, Chargé de mission auprès du Bureau National. **Publicité** : M. le Colonel Baudrais, Trésorier Général.